



PORT AUTONOME DE KRIPI
PORT AUTHORITY OF KRIPI

La lettre du PAK

BULLETIN D'INFORMATION N°173 22 JUIN 2023



Bon à savoir



CONCLAVE DE PARTENARIAT
INDE AFRIQUE

Une moisson fructueuse
enregistrée

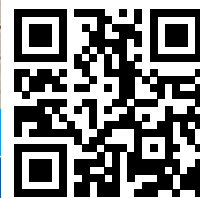
Page 7



Actu

ASSURANCES MARITIMES EN AFRIQUE

Des experts planchent à Kribi



Page 3

Sommaire

3

ACTU

ASSURANCES MARITIMES EN AFRIQUE
DES EXPERTS PLANCHENT À KRIBI

4

NEWS

MARITIME INSURANCE IN AFRICA
EXPERTS MEET IN KRIBI

5

REACTIONS

Jean Ernest Massena NGALLE BIBEHE

Ministre des Transports / Minister of Transport

Auguste MBAPPE PENDA

Directeur Général du CNCC / General Manager, CNSC

Phillipe DELEBECQUE

Président Chambre arbitrale de Paris /
President, Chambre arbitrale de Paris

Thierry KEPEDEN

Président de l'Association des sociétés
d'assurances du Cameroun / Chairman,
Association of Insurance Companies of
Cameroon

7

BON A SAVOIR

CONCLAVE DE PARTENARIAT INDE AFRIQUE
UNE MOISSON FRUCTUEUSE
ENREGISTRÉE

9

LEXIQUE - SOURIRE

La lettre
du PAK



Directeur de publication : Patrice MELOM - **Directeur de rédaction :** BAKO HAROUNA - **Rédacteur en chef :** Félicité BAHANE N.-
Rédacteurs : Patrice LOUMOU, Gaël Pascal AMOUGOU AMOUGOU, Sandrine Vanessa NGONO - **Contributions :** Albert Jonathan METOTE N.,
Habiba AOUDOU, Mohamadou Aboubakar SABO - **Traducteur :** Régine Clémence NGONO MANGA - **Graphisme et mise en page :** Cyrille NGOUABOU CHETEU

 www.pak.cm

 contact@pak.cm

 +237 222 462 100

 [@portofkribi](https://www.facebook.com/portofkribi)

 [kribiport](https://www.linkedin.com/company/kribiport)

 [@PortOfKribi](https://twitter.com/PortOfKribi)

La lettre du PAK

2

N°173 - DU 22 JUIN 2023

ASSURANCES MARITIMES EN AFRIQUE

Des experts planchent à Kribi

Acteurs portuaires et experts réfléchissent du 21 au 23 juin 2023 sur la nécessité, pour les pays africains, de cerner le caractère obligatoire des assurances dans le commerce extérieur.

Solennelle et studieuse à la fois. Ainsi pouvait-on qualifier l'ambiance qui régnait, ce 21 juin 2023 à Kribi, à l'ouverture du colloque international du Conseil national des Chargeurs du Cameroun (CNCC) et qui portait sur "les enjeux des assurances dans les pays africains."

Solennelle d'abord, avec la présence effective de Monsieur Jean Ernest Massena NGALLE BIBEHE, Ministre des Transports. Salué à son arrivée par le Gouverneur de la Région du Sud, le Préfet de l'Océan et le Maire de la Ville puis, conduit dans la salle par Auguste MBAPPE PENDA et Patrice MELOM, les Directeurs Généraux du CNCC et du Port Autonome de Kribi (PAK) respectivement.

Prenant la parole, à la suite de la représentante du Maire de la Ville, Auguste MBAPPE PENDA s'est réjoui de ce que cette rencontre allait également "contribuer à conforter la position du CNCC en tant que bras séculier de l'Etat pour les opérations du commerce extérieur et de facilitation des échanges."

Viendra, en clôture de la phase protocolaire, le Ministre des Transports. Monsieur NGALLE BIBEHE reconnaît le caractère complexe, transversal et multiforme de la notion du risque maritime et réaffirme l'importance d'organiser un colloque international

avec pour objectif de faire prendre conscience de l'importance d'une indemnisation raisonnable en cas de survenance du sinistre. Avant de formuler le vœu de voir les travaux ouverts ce jour contribuer "à l'atteinte d'un des objectifs de notre stratégie SND30 qui est celui de faire des exportations le levier de développement de notre pays."

Studieuse ensuite, le colloque a enregistré la participation des représentants de l'Union des Conseils des Chargeurs Africains (UCCA) venus du Burkina Faso, du Gabon, du Congo, de la République démocratique du Congo, du Tchad et du Nigeria ; de la Chambre arbitrale de Paris ; de l'International Union of Marine Insurance (IUMI) ; du MoU d'Abuja et d'une belle brochette d'experts nationaux et étrangers. Tous venus plancher sur plusieurs sujets d'assurances maritimes et relier les expertises individuelles aux recherches actuelles concernant les nouveaux risques et les failles propres au secteur maritime.

C'est à juste titre que les premiers exposés porteront sur ces nouveaux risques sur les assurances. On retiendra que la réalité du marché de l'assurance maritime ayant conduit à rendre complexe l'anticipation et la gestion de ces nouveaux risques, leurs effets se déploient mondialement et l'internationalisation dépasse le cadre national des Etats africains.

A titre de rappel, le marché de l'assurance en Afrique est un écosystème de plus de 220 courtiers, compagnies d'assurances et réassureurs. À l'échelle mondiale, l'Afrique représente moins de 2 % du marché global, alors qu'elle pèse pour 15 % de la population mondiale.

MARITIME INSURANCE IN AFRICA

Experts Meet in Kribi

From 21 to 23 June 2023, port actors and experts work on the need for African countries to see how compulsory insurance is in foreign trade.

The atmosphere was solemn and studious at the opening of the international colloquium of the Cameroon National Shippers Council (CNSC) held on the theme "Insurance issues in African countries" on 21 June 2023 in Kribi.

The solemnity was due to the presence of Mister Jean Ernest Massena NGLALLE BIBEHE, Minister of Transport, who was welcomed by the Governor of the South Region, the Divisional Officer of the Ocean Division and the Mayor of Kribi and then led to the meeting hall by Auguste MBAPPE PENDA and Patrice MELOM, the General Managers of CNSC and PAK respectively.

Taking the floor after the representative of the Mayor, Auguste MBAPPE PENDA expressed his joy to see that the meeting will equally "contribute to affirming the position of CNSC as the secular body of the State for foreign trade operations and trade facilitation".

As per the protocol, the Minister of Transport, Mister NGALLE BIBEHE, was the last to take the floor. He acknowledged the complex, cross-cutting and multidimensional nature of maritime risk and reasserted the need to organise an international colloquium to raise awareness on the importance of reasonable compensation in the event

of a claim. He concluded by expressing the hope that the meeting will contribute to "attaining the objectives of the SND30 which is making exports the lever for our country's development".

The meeting was attended by the representatives of the Union of African Shippers Council (UASC) from Burkina Faso, Gabon, Congo, the Democratic Republic of Congo, Chad and Nigeria. Participants equally included representatives of the Chambre arbitrale de Paris, the International Union of Marine Insurance (IUMI), the Abuja MoU and an array of national and international experts. They met to work on several maritime insurance themes and bring their individual expertise to the current research on new risks and the weaknesses specific to the maritime sector.

The first presentations therefore focused on the new risks in maritime insurance. In a nutshell, as the insurance market has made it difficult to anticipate and manage new risks, the effect thereof is felt worldwide and way beyond the national framework of African countries.

It is worth mentioning that the African insurance market is made up of more than 220 brokers, insurance and reinsurance companies. From a global perspective, Africa accounts for less than 2% of the global market despite having 15% of the world population.

Joseph Patrice LOUMOU



Se prémunir contre les risques en mer

« Avec 80% du total des marchandises échangées, l'importance des assurances maritimes est encore plus avérée. J'apprécie donc à sa juste valeur ce moment d'échange organisé par le CNCC sur l'analyse des défis des assurances maritimes avec de nouveaux enjeux et de nouveaux risques liés à l'introduction de nouveaux outils. Les travaux de ce colloque s'inscrivent en droite ligne de l'agenda 2063 de l'Union Africaine. Ceci pour justifier l'intérêt de trouver des solutions innovantes pour se prémunir contre les risques en mer. Les acteurs du transport doivent faire de l'assurance leur vade-mecum. D'où l'intérêt des présentes assises dont les recommandations et conclusions sont très attendues. Elles alimenteront les réflexions et projets en cours en vue d'un développement durable du transport par mer qui cristallise le plus gros des échanges mondiaux. »



**Jean Ernest Massena
NGALLE BIBEHE**

Ministre des Transports

Minister of Transport



Protection against risks at sea

“The importance of maritime insurance cannot be overemphasised as 80% of trade is done by sea. I therefore commend this meeting organised by the CNCC to analyse the challenges of maritime insurance with the new stakes and risks related to the introduction of new tools. This colloquium is consistent with Agenda 2063 of the African Union and justifies the need to find innovative solutions for protection against risks at sea. Insurance should become the vade-mecum of transport actors. That is why this meeting is so important and the conclusions and recommendations thereof are highly anticipated. They will contribute to discussions and projects underway to develop sustainable sea transport as sea transport is the major transport mode for trade.”



Un instrument de politique économique

« Durant la période de Covid-19, le secteur des transports maritimes n'a pas été épargné. Dans ces conditions exceptionnelles, l'assurance a été un levier stratégique pour permettre aux opérateurs de continuer à transporter des marchandises et aux personnes de se placer au-delà des frontières mais aussi à accompagner les acteurs du commerce extérieur à atténuer, gérer et transférer de larges spectres de risques inhérents au transport maritime. Le CNCC n'avait d'autre choix que de questionner la réalité des défis du marché de l'assurance maritime en Afrique de nos jours. L'idée étant d'en faire un instrument de politique économique dans l'optique de l'amélioration de notre balance commerciale et de la compétitivité de notre commerce extérieur. »



**Auguste MBAPPE
PENDA**

Directeur Général du CNCC

General Manager, CNCC



An instrument of economic policy

“During the covid-19 period, the maritime transport sector was not spared. In these exceptional conditions, insurance has been a strategic lever to enable operators to continue transporting goods and people across borders, and to help those involved in foreign trade to mitigate, manage and transfer the broad spectrum of risks associated with maritime transport. The CNCC had to question the reality of the challenges of the current African insurance market. The aim is to make it an instrument of economic policy with a view to improving our trade balance and the competitiveness of our foreign trade.”



Pas d'opérations maritimes sans assurances

« C'est une excellente idée de tenir ce type de rencontre. Je crois que le sujet est très bien choisi, car on ne peut pas concevoir d'opérations maritimes sans assurances aussi bien pour les armateurs que pour les chargeurs. Les compagnies d'assurances sont là pour proposer des couvertures les plus intéressantes. Couvertures qui méritent naturellement d'être discutées. Raison pour laquelle nous en tant qu'experts sommes là pour faire le point sur le droit et les couvertures d'assurances et voir dans quelles mesures ils peuvent être améliorés ».



Philippe DELEBECQUE

Président, Chambre arbitrale de Paris

President, Chambre arbitrale de Paris



No maritime operations without insurance

"Having this type of meeting is an excellent idea. I think the theme is an excellent one as one cannot think of maritime operations without insurance be it for ship owners or shippers. Insurance companies are there with more interesting covers. It goes without saying that such covers have to be analysed. That is why the experts that we are had to meet to discuss on insurance covers and see how they can be improved."



Pas d'investissements importants sans assurance

« Ce séminaire revêt une importance capitale. Un adage américain dit que sans les assurances, New-York n'existerait pas. Ce qui veut dire qu'on ne peut entrevoir d'investissements, de trafics maritimes, de transactions commerciales d'un certain niveau sans une couverture d'assurance. Nous avons rappelé, au cours de cette rencontre, l'importance de l'assurance maritime. Le gouvernement du Cameroun a fixé depuis 1975 un cadre légal qui rend obligatoire la présentation d'une assurance pour tout retrait de marchandises dans nos places portuaires notamment ».



Thierry KEPEDEN

Président de l'Association des sociétés d'assurances du Cameroun.

Chairman, Association of Insurance Companies of Cameroon



No investment without insurance

"This colloquium is of key importance. An American say goes that there would be no New York without insurance. This means that you cannot think of investment, maritime traffic, trade at some level without insurance. During this meeting, we underscored the importance of maritime insurance. Since 1975, the Government of Cameroon has set a legal framework that requires goods to be insured before they can be collected from our ports, in particular."



CONCLAVE DE PARTENARIAT INDE AFRIQUE

Une moisson fructueuse enregistrée

Au regard des sollicitations des relations de partenariat renforcées, la participation du Port Autonome de Kribi (PAK) au conclave de partenariat Inde-Afrique qui s'est tenu du 14 au 16 juin 2023 en Inde a connu une issue favorable pour la délégation qui a fait le déplacement.

Une délégation du PAK conduite par Eric DIKOKO MANGA, Chef de Département du domaine et des activités portuaires à la Direction de L'Exploitation a participé à la 18^{ème} édition de l'India Africa Conclave qui s'est déroulée au Jahangir Hall à New Delhi capitale de la République Parlementaire et Fédérale de l'Inde. Invité par le Commonwealth, Enterprise and Investment Concil (CWEIC) dont le PAK est membre, l'occasion a été saisie pour promouvoir la destination Kribi et les innombrables opportunités d'affaires et d'investissements possibles au port de Kribi, notamment dans la zone logistique et industrielle attenante.

Ainsi, grâce à la stratégie élaborée et aux travaux de ciblage d'entreprises (KYC) menés bien avant l'événement, des rencontres B2B ont pu se tenir entre le PAK et plusieurs entreprises opérant dans divers secteurs d'activités répertoriés sur la plateforme des organisateurs.

Les travaux susmentionnés ont fortement contribué à rendre la mission bénéfique pour le PAK. En effet, en marge des discussions qui se poursuivront avec les entreprises ayant manifesté de l'intérêt pour les opportunités d'investissements au port de Kribi, la moisson enregistrée par la délégation du PAK présente à cet événement s'est avérée fructueuse. La preuve, une demande d'autorisation d'occupation temporelle (AOT) déjà formulée et portant sur la mise en place d'une station de pesage au sein de la circonscription portuaire de Kribi et la construction des entrepôts.

Eric DIKOKO MANGA

Chef du Département du
domaine et des activités
portuaires (DEX)



« Nous avons participé
sous l'égide du
Commonwealth
Enterprise and
Investment Council
(CWEIC) à la 18ème
édition de l'India



**La participation
du PAK a été
prolifique** »

Africa Conclave qui est un événement organisé
par des hommes d'affaires et le gouvernement
indien avec pour objectif de nouer des partenariats
d'affaires avec les pays africains notamment dans
les domaines de l'informatique, l'agriculture, les
minerais et bien d'autres. Tout au long de cet
événement, nous avons participé à plusieurs
rencontres stratégiques où nous avons présenté
aux hommes d'affaires et aux investisseurs indiens
les atouts du port de Kribi, sa zone industrielle et
logistique et les opportunités d'investissement
qui s'y trouvent. Plusieurs investisseurs n'ont
d'ailleurs pas caché leur intérêt pour le port
de Kribi notamment pour la superficie de sa
zone industrielle et logistique qui est de 15 000
hectares en exprimant leur désir d'y investir et
d'y faire le déplacement dans les prochains mois.
Bref en matière de retombées, la participation
du PAK à cet événement a été prolifique. »



● **ADMISSION TEMPORAIRE (Douane) :**

Régime douanier permettant d'importer en suspension totale ou partielle des droits et taxes des marchandises destinées à être réexportées en l'état, dans un délai déterminé.

● **ADOUBER (To fit out) :**

Mettre en état, réparer un navire (cf. Radouber)



Un homme à sa compagne :

- Chérie j'ai un problème !
- Ne dis pas « j'ai » mais « nous ». Nous sommes un couple et on partage. Nous avons un problème !
- Ok alors ! Nous sommes les futurs parents de l'enfant de la voisine.



Pour toutes vos demandes de cotations, offres commerciales et éventuelles réclamations, contactez nos équipes sur l'adresse

client@pak.cm

Please contact our team for all your requests regarding quotations, commercial offers, and possible reclamations.